

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 10 novembre 2020**

**Date de la convocation : 04/11/2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Philippe MARION, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Lévon SAKOUNTS, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir** : M. Patrick CURTAUD à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Jacques BOYER, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Claude LUCIANO à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, M. Daniel PARAIRE à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Sophie PORNET, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA, Mme Dominique ROUX à M. Erwann BINET, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

**Absents suppléés** : M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, M. Thierry SALLANDRE représenté par sa suppléante Mme Joëlle PAOLUCCI, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

**Absent** : M. Malik MAOUCHE.

**Secrétaire de séance** : Mme Annick GUICHARD.

---

**OBJET** : **COHESION SOCIALE** – Subvention à l'association OSJ (Œuvre saint Joseph) pour l'activité Trait d'Union

**Rapporteur** : Philippe MARION

**NOTE DE SYNTHÈSE**

L'activité Trait d'Union portée par l'association OSJ, intervient dans le cadre de séparations difficiles et veille à l'intérêt des enfants dans les procédures de divorces.

Cette activité se caractérise par :

- Un espace de rencontre médiatisé entre un parent et son enfant dans un lieu neutre ou sur le lieu d'exercice du droit de visite.
- Une médiation familiale effectuée par une médiatrice lors du divorce ou de séparation de parents et lors de conflits intergénérationnels.

Pour l'année 2020, il est proposé de réaffirmer le soutien de Vienne Condrieu Agglomération, à l'activité de Trait d'Union portée par l'OSJ et de reconduire l'attribution d'une subvention du même montant qu'en 2019 soit 21 500 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

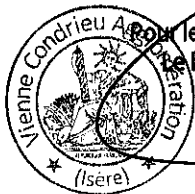
VU l'avis de la commission cohésion sociale du 04 novembre 2020,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention à l'OSJ pour l'activité de Trait d'Union, au titre de l'année 2020, d'un montant de 21 500 €.

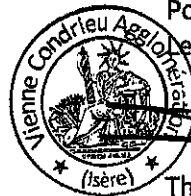
**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 10 novembre 2020  
Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le 13 NOV. 2020  
et a été publiée le 13 NOV. 2020



Pour le Président et par délégation,  
Directeur Général Adjoint

Samuel RIBLIER



Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Thierry KOVACS